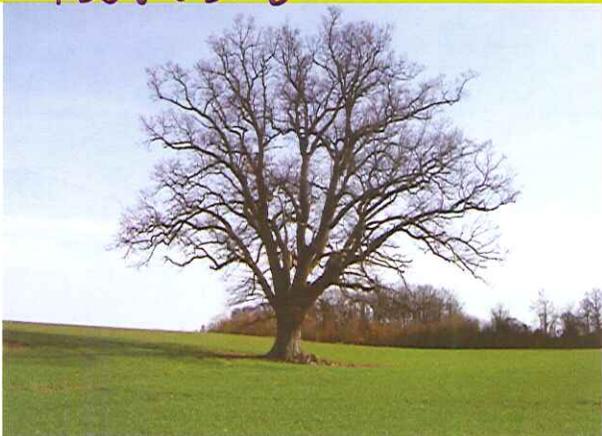


Histoire



Avec 2 236 habitants sur 5 116 hectares, Saint-Branchs est situé à la jonction des plateaux de Ste-Maure et de Champeigne. Entre 85 et 100 m d'altitude, la commune est traversée par le gros ruisseau de l'Echandon (et son affluent le Mouru), le Becquet en provenance de Louans et le Bourdin frontière naturelle avec Sorigny.

Placé sous l'égide de Saint Bénigne fêté le 27 octobre, c'est néanmoins Saint Bracchio qui donna son nom au village.

Une voie ferrée reliait de 1889 et 1949 Le Louroux à Esvres en passant par Louans, Saint-Branchs et le hameau des Boissières. La célèbre Foire aux Melons du 29 Août, appelée "La Collesse" au XIX^{ème} siècle est la survivance de la très vieille foire aux bestiaux de Saint-Branchs mentionnée dès le Moyen-âge.

Les légendes et la tradition orale ont fait du Pont-Girault et de la Chapelle de Beauchêne les principaux édifices connus sur un territoire possédant un petit patrimoine rural intéressant... pour qui sait observer (calvaires, puits, granges...).



Office de Tourisme du Val de l'Indre

Esplanade du Val de l'Indre - R.N. 10 • 37250 MONTBAZON

Tél. : 02 47 26 97 87 • Fax : 02 47 34 01 78

Internet : www.ot-valdelindre.com

E-mail : ot-valdelindre@wanadoo.fr

Mairie 02 47 26 30 15

Commerces et services

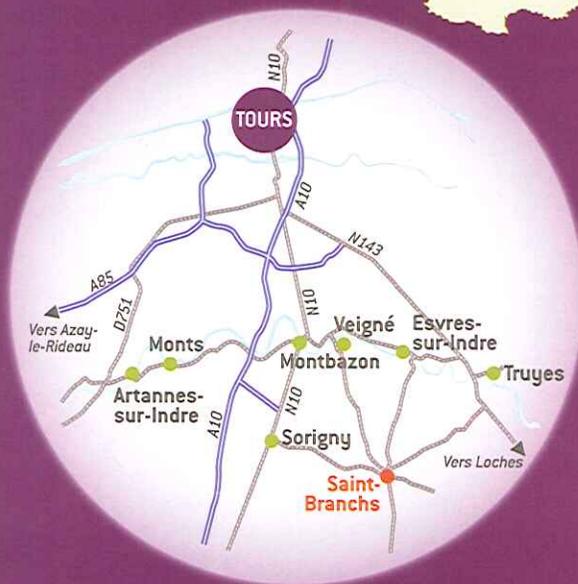
Tous commerces

Hébergements

Gîtes d'étape

Chambres d'hôtes

Restauration



Projet : 01 02 47 26 40 00

Ce sentier a été réalisé par la municipalité de Saint-Branchs, la Communauté de Communes du Val de l'Indre avec le concours du Conseil général d'Indre-et-Loire et du Comité départemental de la randonnée pédestre qui l'a agréé sous le N°2005/53-4



Saint-Branchs

SENTIERS PEDESTRES

Le Bourdin



Balisage jaune • Circuit N°4 • 13,4 km, variante 9,9 km



Touraine

Loire Valley

ICI, VIVRE EST UN ART

13,4 km, Variante 9,9 km • Balisage : jaune

Description 13,4 km

► Départ parking de la piscine

Après avoir traversé la D 84 puis longé la piscine **A** suivre le ruisseau du Becquet **B** puis monter à droite vers La Bourde **1**. A l'entrée du village prendre à gauche **2** le chemin qui redescend vers la vallée du Becquet que l'on traverse sur une passerelle **3**.

Remonter vers la petite route goudronnée que l'on prend à droite vers la Bénerie **4**, puis par le haut de la vallée gagner la Petite Jonchère **5**. A gauche par un chemin des champs nous irons vers la Toucherie puis en traversant le Bourdin **C** filerons vers Pont Gaultier **6**, Villeprée. Après avoir rejoint le CD 84 **7** et l'avoir emprunté sur quelques mètres reprendre à gauche la vallée du Bourdin **C** vers la Boubinière de la Carte et la Carte **8**.

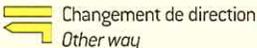
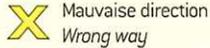
Gagner ensuite le plateau et alternant plein champ et bordures de bois et se diriger vers les Bertinières **9** pour retrouver la vallée du Becquet à Pont-Vieux **10**. Longer le ruisseau pour retrouver la piscine.



► Variante 9,9 km

Avant la Bénerie, après avoir traversé le Becquet, en haut de la côte, traverser la route goudronnée pour gagner la Halloterie puis Villeprée où nous retrouvons le grand circuit.

Balisage Jaune Signalisation Yellow Markierung Gelb

-  Continuité du sentier
Straight on
Richtung Beibehalten
-  Changement de direction
Other way
Richtung Wechsel
-  Mauvaise direction
Wrong way
Falsche Richtung

Echelle 1/25 000^e - 4 cm pour 1 km
0 m 250 m 500 m 750 m 1 000 m

Éléments du patrimoine

A La piscine : Creusée à l'origine par les prisonniers allemands pendant la Seconde Guerre Mondiale, elle a été rénovée en 1975. Remise aux normes en 2004, elle devient un équipement au service de tous les habitants de la Communauté de Communes du Val de l'Indre.

B Le ruisseau du Becquet : Venant de Louans, où on l'appelle Le Becquet, le ruisseau de Saint-Branchs coule selon une direction sud/nord, passe à l'ouest du bourg, avant de rejoindre l'Indre sur la commune de Veigné, où il prend le nom de ruisseau de Taffoneau.

C Le ruisseau du Bourdin : Coulant selon une direction sud/nord il marque pendant 3 km environ la limite communale avec Sorigny. En aval du gué et de la passerelle de la Toucherie, il sert de limite avec la commune de Veigné.

